

L'ERGOTHERAPEUTE



Conçoit des environnements facilitateurs qui respectent la sécurité, l'accessibilité et l'usage.

Evalue les limitations d'activité dans le quotidien et dans l'environnement en prenant en compte la dimension sociale et affective.

Intervient pour et avec des personnes de tout âge, avec ou sans limitation physique, sensorielle, cognitive ou mentale.

Recherche des solutions, organise l'espace, préconise du matériel et des équipements en lien avec les différents intervenants.

Favorise la concertation entre tous les acteurs du projet afin de prendre les meilleures décisions.

Caroline Giraux
Ergothérapeute D.E

Conseil et expertise
en adaptation des lieux de vie
et de l'environnement



CONTACT

Caroline Giraux
Ergocité
06.09.80.09.14
caroline.giraux@ergocite.fr
ergocite.fr

Adresse postale :
3 square Ludovic Trarieux
35200 Rennes



**Adaptation et Usage
des
Lieux de vie
et de
l'Environnement**



**ACCESSIBILITE
AUTONOMIE
CONSEIL
FORMATION**

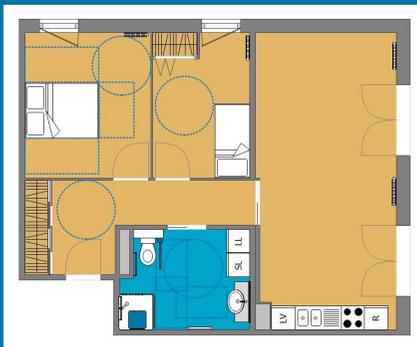
L'ERGOTHERAPIE

L'ergothérapie est une profession de santé, au croisement des secteurs médicaux, sociaux et techniques.

Elle permet d'anticiper et prévenir un problème ou d'en réduire les effets.

Elle donne des outils pour permettre d'organiser et d'accomplir les activités du quotidien (soins personnels, travail, études, loisirs) que la personne considère comme importantes et de supprimer les situations de handicap.

Le but est d'optimiser l'autonomie et de gagner en qualité de vie afin de favoriser l'inclusion de chacun dans la cité et de participer à la vie en société.



Ergocité s'adresse aux :

- Bailleurs sociaux,
- Architectes,
- Opérateurs habitat,
- Promoteurs immobiliers,
- Urbanistes,
- Techniciens du bâtiments,
- Designers,
- Municipalités,
- Entreprises
- .../...

afin de participer à l'élaboration d'espaces d'activités, privés et publics, source d'inclusion et de participation.

Anticiper les besoins et l'usage à la conception permet de limiter les coûts de construction et de fonctionnement tout en mettant l'humain au coeur du projet.

Ergocité vous accompagne dans votre réflexion et conception de lieux de vie

PRESTATIONS

Quelques exemples

- Adaptation de logement en tenant compte des besoins, des choix du locataire/propriétaire et des coûts...
- Aménagement de l'accueil d'agences, en interdisciplinarité, afin de promouvoir la sécurité et la qualité de vie des salariés et en respectant l'accessibilité universelle pour le public...
- Réorganisation d'espaces accessibles respectant les normes, mais dont la fonctionnalité n'est pas optimisée...
- Conseils pour l'aménagement de lieux de vie existants ou sur plan : Ehpad, foyer de vie, logement, bibliothèque, habitat intergénérationnel, logement sénior...
- Conseils et choix pour le mobilier urbain...
- Sensibilisation des équipes au handicap...

